

WCC-2016-Res-095-FR

Appui à la paix et à la nature en Colombie

SACHANT que le 24 août 2016, la Colombie a conclu un accord de paix avec la guérilla des FARC qui sera bénéfique au pays, au continent et au monde entier ;

CONSCIENT que la Colombie fait partie des pays les plus riches en biodiversité au monde et que le conflit armé, du fait de nombreuses attaques contre des infrastructures et de la déforestation, a eu de graves conséquences sur les ressources naturelles et a provoqué une dégradation des écosystèmes ;

TENANT COMPTE de la formidable opportunité qu'offre la signature de cet accord de paix pour la société colombienne et la gestion durable de ses ressources naturelles, ce qui permettra de trouver des solutions fondées sur la nature, sa conservation et l'équité sociale dans un contexte de paix ; et

CONSCIENT également de la menace qui pèse sur les écosystèmes de la Colombie à l'intérieur comme à l'extérieur des aires protégées si, au cours du processus de mise en œuvre des accords, l'économie, l'intégration et la réconciliation sociale ne se fondent pas sur la mise en valeur des services écosystémiques et sur un aménagement intégré du territoire, ainsi que sur le respect des droits des communautés ;

Le Congrès mondial de la nature, lors de sa session réunie à Hawaï'i, États-Unis d'Amérique, du 1er au 10 septembre 2016 :

1. RECOMMANDE à l'État colombien de veiller à ce que, pendant le processus de mise en œuvre des accords, une attention particulière soit accordée à la gestion durable, à la protection de la biodiversité et des écosystèmes et au renforcement des capacités au niveau local, de façon à garantir l'équité et la pérennité du processus.
2. DEMANDE à la Directrice générale d'offrir au gouvernement colombien un soutien spécial de la part de l'UICN afin de l'aider à planifier de manière appropriée et concertée le développement des régions, en s'employant à construire des territoires durables, à respecter les droits des communautés et à renforcer les mécanismes de mise en œuvre et de suivi de façon à ce que ce processus se concrétise.
3. INVITE la Directrice générale et le Bureau régional pour l'Amérique du Sud à obtenir de l'aide, en collaboration avec les Membres de l'UICN, afin de présenter des propositions novatrices utiles pendant la période de transition dans le but de protéger et de valoriser les ressources naturelles au bénéfice des générations actuelles et futures, et de favoriser une gouvernance ouverte à tous en faveur d'une véritable réconciliation de la société avec le milieu naturel qui l'entoure.
4. DEMANDE à tous les Membres de l'UICN, forts de leurs compétences techniques et scientifiques, de contribuer à l'instauration d'une paix stable et durable en Colombie, dans le respect de l'équité sociale et de la nature.

L'État Membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis se sont abstenus lors du vote de cette motion pour les raisons données dans la déclaration générale des États-Unis sur le processus des résolutions de l'UICN.